KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie – La Défense

Co-entreprise de Transport d'Électricité S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
Co-entreprise de Transport d'Électricité S.A.
4 rue Floréal 75017 Paris
Ce rapport contient 29 pages

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie – La Défense

Co-entreprise de Transport d'Électricité S.A.

Siège social : 4 rue Floréal 75017 Paris
Capital social : €.2 700 009 247,50

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Co-entreprise de Transport d'Électricité S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

Notes 4.2.2 « Méthodes d'Évaluation », 5.1 « Actif immobilisé » et 6.1 « Tableau des filiales et participations »

Risque identifié	***Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque***
Au 31 décembre 2019, la valeur nette des titres de participation de RTE S.A. s'élève à 8 200 millions d'euros. Comme indiqué dans la note 4.2.2 « Méthode d'évaluation », les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur comptable d'origine. A la clôture de l'exercice, la valeur des titres de participation est rapprochée d'une estimation à la valeur d'inventaire. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur d'inventaire peut être estimée en prenant en compte plusieurs critères tels que la quote-part de la situation nette détenue, les perspectives de rentabilité et le potentiel économique de la filiale considérée. L'évaluation des titres de participation requiert donc l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer et des hypothèses retenues pour estimer la valeur d'inventaire. Compte tenu de la quote-part que représentent les titres de participation au bilan (98%) et de la	Nos travaux ont notamment consisté à : - analyser, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que l'estimation de la valeur d'inventaire des titres de participation déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ; - obtenir le rapport du cabinet tiers indépendant concernant les simulations de la juste valeur de l'investissement dans CTE au 31 décembre 2019 pour estimer la valeur de réalisation des titres de CTE, et donc celle de RTE en ajustant de la valeur de l'endettement net de CTE ; - analyser l'intégrité logique du modèle de valorisation et la cohérence des données d'entrée avec les hypothèses de la trajectoire de RTE ; - apprécier la cohérence des conclusions formulées par le rapport du cabinet tiers indépendant ; - apprécier l'analyse multi-critères

sensibilité aux hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de notre audit.	effectuée par la direction qui confirme la valeur retenue ; - apprécier le caractère approprié des informations présentées dans les notes annexes aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Co-entreprise de Transport d'Électricité S.A. par les statuts de la société C25 datant de décembre 2010 pour le cabinet KPMG et par l'Assemblée Générale du 1er juin 2017 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2019, le cabinet KPMG était dans la 9ème année de sa mission sans interruption dont trois années depuis que les titres ont été admis en négociation sur un marché réglementé, et le cabinet Mazars dans sa troisième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce

Nous remettons un rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 13 février 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Jacques-François Lethu
Associé

Paris La Défense, le 13 février 2020

Mazars

Francisco Sanchez
Associé

SOCIETE CTE

Société anonyme au capital de 2 700 009 248 euros.

Siège social : 4 rue Floréal 75017 PARIS

529 313 652 R.C.S. PARIS

COMPTES ANNUELS

AU 31 DÉCEMBRE 2019

Sommaire

1 - BILAN 4
1.1 BILAN ACTIF 5
1.2 BILAN PASSIF 6
2 - COMPTE DE RESULTAT 7
2.1 COMPTE DE RESULTAT 8
3 - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 10
3.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 11
4 - ANNEXES 12
4.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 13
4.2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES 14
4.2.1 Principes comptables 14
4.2.2 Méthodes d'évaluation 14
5 - INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT 15
5.1 ACTIF IMMOBILISE 16
5.2 CREANCES ET COMPTES RATTACHES 16
5.3 DISPONIBILITES 16
5.4 CAPITAUX PROPRES 17
5.4.1 Capital Social 17
5.4.2 Acompte sur dividendes 17
5.4.3 Résultat de l'exercice 17
5.5 DETTES FINANCIERES 17
5.6 DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES 18
5.7 CHIFFRE D'AFFAIRES 18
5.8 RESULTAT D'EXPLOITATION 18
5.9 RESULTAT FINANCIER 19
5.10 RESULTAT EXCEPTIONNEL 19
5.11 IMPOT SUR LES BENEFICES 19
6 - ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS 20
6.1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS 21
6.2 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 22
6.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 22
6.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN 22

1 - BILAN

1.1 BILAN ACTIF

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	8 200 000 000		8 200 000 000	8 200 000 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	*8 200 000 000*		*8 200 000 000*	*8 200 000 000*
Total Actif Immobilisé (II)	*8 200 000 000*		*8 200 000 000*	*8 200 000 000*
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	38 793 981		38 793 981	8 204 896
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	*38 793 981*		*38 793 981*	*8 204 896*
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres :				
Disponibilités	17 889 860		17 889 860	17 948 590
TOTAL Disponibilités	*17 889 860*		*17 889 860*	*17 948 590*
Charges constatées d'avance				
Total Actif Circulant (III)	*56 683 841*		*56 683 841*	*26 153 486*
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)	23 971 800	-4 982 944	18 988 856	21 001 370
Ecarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	*8 280 655 641*	*-4 982 944*	*8 275 672 697*	*8 247 154 855*

1.2 BILAN PASSIF

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	(dont versé : 2 700 009 248)	2 700 009 248	2 700 009 248
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		2 203 198 301	2 516 399 374
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale		82 051 862	10 160 755
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
TOTAL Réserves		**82 051 862**	**10 160 755**
Report à nouveau			-99 407 467
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**312 610 278**	**171 298 574**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		***5 297 869 689***	***5 298 460 483***
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		2 939 530 000	2 940 320 209
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
TOTAL Dettes financières		***2 939 530 000***	***2 940 320 209***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		81 976	130 858
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		38 191 032	8 243 305
TOTAL Dettes d'exploitation		***38 273 008***	***8 374 163***
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		***2 977 803 008***	***2 948 694 372***
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		***8 275 672 697***	***8 247 154 855***

2 - COMPTE DE RESULTAT

2.1 COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Chiffre d'affaires net						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements, provisions et dépréciations, transferts de charges						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation des stocks (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						
Variation des stocks (matières premières et approvisionnements)						
Autres achats et charges externes					1 105 064	1 057 871
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations et dépréciations d'exploitation	Sur immobilisations :	Dotations aux amortissements				
		Dépréciations				
	Sur actif circulant :	Dépréciations				
	Pour risques et charges :	Dotations aux provisions				
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)					*1 105 064*	*1 057 871*
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					-1 105 064	-1 057 871
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations					362 092 991	223 424 185
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)					*362 092 991*	*223 424 185*
Dotations financières aux amortissements et provisions, dépréciations					2 012 513	1 980 276
Intérêts et charges assimilées					47 509 791	49 049 056
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)					*49 522 304*	*51 029 331*
RÉSULTAT FINANCIER					312 570 687	172 394 854
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					311 465 622	171 336 983

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 144 656	38 409
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	*362 092 991*	*223 424 185*
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	*49 482 713*	*52 125 611*
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***312 610 278***	***171 298 574***

3 - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

3.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en euros)	2019	2018
Opérations d'exploitation :		
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	**311 465 622**	**171 336 983**
Amortissements, provisions et variations de juste valeur	2 012 513	1 980 276
Produits et charges financiers	47 509 791	49 049 056
Résultat de sortie des immobilisations		
Variation du besoin en fonds de roulement net	454 416	(250 995)
Flux de trésorerie nets générés par l'exploitation	**361 442 342**	**222 115 325**
Frais financiers nets décaissés	(48 300 000)	(53 013 000)
Impôts sur le résultat payés		
Versement suite à la décision de la Commission Européenne (1)		
Flux de trésorerie nets générés par les activités opérationnelles	**313 142 342**	**169 102 325**
Opérations d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Variations d'actifs financiers		
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	**0**	**0**
Opérations de financement :		
Emissions d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Dividendes versés	(313 201 073)	(313 200 000)
Subventions d'investissement		
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	**(313 201 073)**	**(313 200 000)**
Produits financiers sur trésorerie et équivalents de trésorerie		
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(58 730)**	**(144 097 675)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	17 948 590	162 046 254
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	**17 889 860**	**17 948 579**

4 - ANNEXES

Les comptes clos au 31 décembre 2019 ont été arrêtés par le conseil d'administration.

La société CTE est une société anonyme (SA). Elle a été immatriculée au RCS de Paris le 15 avril 2011 et a déclaré commencer son activité en 2014.

La société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'acquisition et la détention des titres de la société RTE (Réseau de Transport et d'Electricité), société anonyme dont le siège social est situé Tour Initiale, 1, terrasse Bellini, TSA 41000, 92919 La Défense, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 444 619 258 ("RTE") ;

- Et, généralement, de toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou pouvant en faciliter la réalisation et en stimuler le développement.

Au 31/12/2019, le siège social de la société CTE est situé au 4 Rue Floréal 75017 Paris.

4.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Confirmation de la notation (A-, Stable) de CTE par l'agence Standard&Poor's

Le 27 mai 2019, l'agence de notation Standard&Poor's a publié son analyse annuelle relative à CTE et confirmé la notation au niveau A- avec une perspective stable, attribuée à CTE depuis le 6 juin 2017.

Dividende reçu de RTE au titre de 2018

Le 12 juin 2019, RTE a versé à CTE un dividende de 362 M€ au titre de l'affectation du résultat 2018.

Distribution de réserves

Le 1er juillet 2019, conformément à la décision de son assemblée générale ordinaire du 4 juin 2019, CTE a procédé à une distribution de réserves en numéraire à ses actionnaires pour un montant de 29 centimes d'euros par action, soit un total de 313 M€.

Paiement des coupons pour les tranches obligataires de maturité 2028 et 2032

CTE a procédé aux règlements des coupons obligataires relatifs aux deux tranches de maturité 2028 et 2032, conformément aux échéances requises, à savoir :

- 18 M€ versés le 29 juillet au titre du paiement des intérêts de l'emprunt de 1 200 M€ au taux de 1,5 % et de maturité 2028,
- 25,9 M€ versés le 29 juillet au titre du paiement des intérêts de l'emprunt de 1 220 M€ au taux de 2,125 % et de maturité 2032.

Transfert du siège social de CTE

Conformément à la délibération du Conseil d'administration du 23 juillet 2019, le siège social de la société a été transféré le 20 septembre 2019 du 69-71 rue de Miromesnil 75008 – PARIS au 4 rue Floréal – 75017 PARIS.

Paiement des coupons pour la tranche obligataire de maturité 2024

CTE a procédé au règlement du coupon obligataire relatif à la tranche obligataire de maturité 2024, conformément aux échéances requises, à savoir :

- 4,4 M€ versés le 30 septembre au titre du paiement des intérêts de l'emprunt de 500 M€ au taux de 0,875 % et de maturité 2024.

4.2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.2.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en conformité avec le règlement ANC N° 2014-03 modifié des nouveaux règlements ANC applicables à la clôture.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

4.2.2 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les titres immobilisés figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur comptable d'origine. La valeur d'inventaire des titres immobilisés est appréciée en fonction de la quote-part de la situation nette détenue (éventuellement retraitée), des perspectives de rentabilité et du potentiel économique de la filiale considée.

La méthode utilisée pour déterminer la Valeur Nette Comptable des titres sortis de l'actif est la méthode du FIFO.

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas et sont dépréciées en fonction des risques évalués.

La méthode d'évaluation n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.

5 - INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT

5.1 ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations financières sont composées des éléments suivants :

Rubriques €	31/12/2018	Augmentations	Diminution	31/12/2019
Participations	8 200 000 000			8 200 000 000
Créances rattachées à des participations				
Autre immobilisations financières				
Immobilisations financières brutes	***8 200 000 000***			***8 200 000 000***
Provisions				
Immobilisations financières nettes	***8 200 000 000***			***8 200 000 000***

Le tableau des filiales et participations est disponible au paragraphe 6.1 "Tableau des filiales et des participations".

5.2 CREANCES ET COMPTES RATTACHES

Rubriques €	31/12/2019	31/12/2018
Clients		
Factures à établir		
Clients et comptes rattachés - valeur brute		
Dépréciations sur clients et comptes rattachés		
Clients et comptes rattachés - valeur nette		
Avances et acomptes versés		
Charges constatées d'avance		
Autres créances	38 793 981	8 204 896
Autres créances et comptes de régularisation - brut	**38 793 981**	**8 204 896**
Amortissements et dépréciations sur autres créances		
Autres créances et comptes de régularisation - net	**38 793 981**	**8 204 896**
Créances et comptes rattachés - valeur nette	**38 793 981**	**8 204 896**

Les autres créances correspondent à la différence entre l'impôt sur les sociétés et les acomptes versés par CTE.

5.3 DISPONIBILITES

Au 31 décembre 2019, les disponibilités présentent un montant de 17 889 860 €.

5.4 CAPITAUX PROPRES

€	31/12/2018	Affectation du résultat N-1 en Capitaux Propres	Distribution de dividendes	Résultat de l'exercice	Mouvement sur le capital social	31/12/2019
Capital social ou individuel	2 700 009 248					2 700 009 248
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 516 399 374				-313 201 073	2 203 198 301
Ecarts de réévaluation						
Réserve légale	10 160 755	71 891 107				82 051 862
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	-99 407 467	99 407 467				
Résultat de l'exercice	171 298 574	-171 298 574		312 610 278		312 610 278
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 298 460 483	0	0	312 610 278	-313 201 073	5 297 869 689

5.4.1 Capital Social

Le capital social s'élève à 2 700 009 248 €, réparti en 1 080 003 699 actions d'une valeur nominale de 2,50 €, elles-mêmes détenues comme suit :

- EDF 541 081 853 actions ordinaires
- La Caisse des Dépôts et Consignations 322 921 105 actions ordinaires
- CNP ASSURANCES 216 000 741 actions ordinaires

Le capital social est intégralement libéré.

5.4.2 Acompte sur dividendes

Il n'y a pas eu d'acompte sur dividendes pour l'exercice 2019.

5.4.3 Résultat de l'exercice

La société a dégagé un résultat bénéficiaire pour l'exercice 2019 d'un montant de 312 610 278 €.

5.5 DETTES FINANCIERES

Les dettes financières d'un montant de 2 939 530 000 € sont constituées d'un emprunt obligataire souscrit en 2017 pour l'acquisition des titres RTE.
En 2016, CTE a souscrit un bridge loan pour le financement partiel de l'acquisition des titres RTE.
En 2017, CTE a procédé au refinancement de sa dette via l'émission d'un emprunt obligataire sur les marchés réglementés.

	Degré d'exigibilité		31/12/2019	31/12/2018
Rubriques €	1 an au plus	Plus d'un an		
Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 530 000	2 920 000 000	2 939 530 000	2 940 320 209
Dettes financières	19 530 000	2 920 000 000	2 939 530 000	2 940 320 209

L'émission obligataire consiste en trois tranches : 500 Meur à 7 ans (coupon 0,875%), 1200 Meur à 11 ans (coupon 1,5%) et 1220 Meur à 15 ans (coupon 2,125%). La maturité moyenne résiduelle au 31/12/2019 est de 9,6 ans.
Au 31 décembre 2019 les intérêts courus s'élèvent à 19,5 Meur.

5.6 DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES

€	Degré d'exigibilité		31/12/2019	31/12/2018
	1 an au plus	Plus d'un an		
Fournisseurs	9 496		9 496	72 358
Factures non parvenues	72 480		72 480	58 500
Fournisseurs et comptes rattachés	**81 976**		**81 976**	**130 858**
Avances et acomptes reçus	0		0	0
Dettes sociales	0		0	0
Dettes fiscales				0
Produits constatés d'avance	0		0	0
Autres dettes	38 191 032		38 191 032	8 243 305
Autres dettes et comptes de régularisation	**38 191 032**		**38 191 032**	**8 243 305**
Dettes d'exploitation et autres dettes	**38 273 008**		**38 273 008**	**8 374 163**

Les autres dettes correspondent aux flux liés à l'intégration fiscale avec RTE.

5.7 CHIFFRE D'AFFAIRES

Depuis sa création, la société CTE n'a pas généré de chiffre d'affaires.

5.8 RESULTAT D'EXPLOITATION

Rubriques €		31/12/2019	31/12/2018
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			
Autres produits			
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			
Variation des stocks (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		1 105 064	1 057 871
Impôts, taxes et versements assimilés			
Charges de personnel			
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations :	Dotations aux amortissements :		
	Dépréciations :		
Sur actif circulant :	Dépréciations :		
Pour risques et charges :	Dotations aux provisions :		
Autres charges			
CHARGES D'EXPLOITATION		**1 105 064**	**1 057 871**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**-1 105 064**	**-1 057 871**

Le poste « Autres achats et charges externes » d'un montant de 1 105 064 € s'explique principalement par :

- Les honoraires des commissaires aux comptes pour 135 169 € ;
- Les honoraires des avocats fiscalistes pour 31 839 € ;
- Les frais et débours divers pour 2 372 €
- Les prestations comptables du CSP2C pour 113 040 € ;
- Les frais bancaires pour 9 594 €.
- Les autres prestations de services d'un montant total de 813 050 € concernent principalement des frais de prestations d'appui au fonctionnement (630 050 €) et les frais de notation (183 000 €).

Depuis sa création, la société CTE ne compte aucun salarié dans ses effectifs.

5.9 RESULTAT FINANCIER

Rubriques €	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participations	362 092 991	223 424 185
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	**362 092 991**	**223 424 185**
Dotations financières aux amortissements et provisions, dépréciations	2 012 513	1 980 276
Intérêts et charges assimilées	47 509 791	49 049 056
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	**49 522 304**	**51 029 331**
RESULTAT FINANCIER	**312 570 687**	**172 394 854**

Le résultat financier de la société CTE d'un montant de 312 570 687 € s'explique par :

- Des dividendes reçus de la part de la filiale RTE pour un montant de 362 092 991 € ;
- De la dotation aux amortissements de la prime d'émission de l'emprunt obligataire pour 2 012 513 € ;
- Des charges d'intérêts sur l'emprunt obligataire pour 47 509 791 € .

5.10 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Rubriques €	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	**0**	**0**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**0**	**0**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**0**	**0**

5.11 IMPOT SUR LES BENEFICES

La charge nette au titre de l'impôt sur les sociétés pour l'exercice 2019 est -1 144 656 €.

- **Répartition de l'impôt sur les bénéfices**

Répartition de l'impôt €	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat Net après impôt
Résultat courant	311 465 622	-1 144 656	312 610 278
Résultat exceptionnel court-terme			
Résultat exceptionnel long-terme			
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Crédits d'impôt			
RESULTAT COMPTABLE	**311 465 622**	**-1 144 656**	**312 610 278**

Méthode employée : les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

6 - ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

6.1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	CAPITAL	Capitaux Propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (%)	Valeurs comptables des titres détenus			Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par SOCIETE CTE en cours d'exercice
				Nombre	Brute	Nette					
Renseignements détaillés (cf. (1))											
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)											
RTE	2 132 285 690		100,00%	213 228 569	8 200 000 000	8 200 000 000	0	0	4 792 471 658	572 635 163	362 092 991
Participations (10 à 50% du capital)											
			TOTAL		8 200 000 000	8 200 000 000					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

6.2 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement marquant ne s'est déroulé depuis le 1er janvier 2020.

6.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019 représentent 79 300 € et se décomposent en 2 catégories :

- Les honoraires relatifs au titre de la certification pour un montant de 62 000 € ;
- Les honoraires relatifs au titre de la valorisation des titres pour un montant de 17 300 €.

6.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements données €	31/12/2019	Échéances		
		< 1an	1 à 5 ans	> 5ans
Engagements liés aux opérations d'exploitation				
Engagements liés aux opérations d'investissement				
Engagements liés aux opérations de financement				
TOTAL	0	0	0	0